



La Prévention en milieu rural.

Ariste WOUTERS

Directeur du Service Régional de Prévention la Teignouse.

Introduction.

Croire, aujourd'hui encore, que notre milieu rural est protégé et, que nos Jeunes, nos adolescents ne s'évadent pas, ne fuient pas devant un quotidien morose fait souvent d'ennui, d'absence de cadre clair, de limites définies, d'espaces pour se rencontrer entre copains, de projets d'avenir est un constat à la fois dépassé et irresponsable.

Comme partout, certains Jeunes se réfugient dans des plaisirs immédiats, dans des mondes artificiels où leurs rêves deviennent rapidement dépendance et conflits. Comme partout, des jeunes adultes s'isolent au fond d'une bouteille, s'évadent dans la fumée éphémère d'un joint, s'enivrent de voyages illusoires.

Notre milieu rural souffre des manques de mobilité, de moyens, de structures, de perspectives, qui devraient répondre aux attentes, aux besoins de ces Adolescents, de ces Jeunes à l'écoute d'une culture urbaine, d'une société prônant la consommation à outrance.

Devant ces insuffisances et cette quête d'identité, certaines structures ont compris l'importance du partenariat, la nécessité de rassembler les compétences face aux problématiques et de s'inscrire dans des actions cohérentes. Citons en exemple la Province de Liège qui, dans le cadre de sa campagne « Diabolo Manque », met son bus à disposition des élèves de fin de primaire et début du secondaire. Cet outil est animé par des équipes de l'associatif qui connaissent parfaitement leur terrain.

Le milieu rural et semi-rural, qui est en proie aux mêmes phénomènes de société que le milieu urbain, ne saurait répondre à ceux-ci que dans une perspective supra-locale, cela en raison d'une grande mobilité des individus et de la dispersion ou de l'absence des structures que l'on trouve rassemblées en ville.

Mais ce nécessaire rassemblement, s'il vaut pour le secteur public et le secteur associatif, devrait également devenir la règle entre les pouvoirs publics eux-mêmes. La prolifération de nos institutions a cloisonné bon nombre de secteurs d'activités qui pourtant sont plus que complémentaires, dès lors que les actions envers les individus sont envisagées de façon intégrée.



En Ourthe-Ambève-Condruz, des conventions de partenariat axées sur (entre autre) les thèmes de prévention des assuétudes et d'accompagnement de personnes dépendantes sont conclues entre

onze communes et le SRP la Teignouse (ASBL). Les objectifs généraux sont définis par l'associatif et proposés aux pouvoirs communaux.

Deux aspects informels concourent à la légitimation et à la crédibilité des associations comme interlocuteurs des pouvoirs publics : les acteurs apprennent à bien se connaître, et l'information du terrain passe au sein des services ad hoc de l'administration pour autant que les relations s'inscrivent dans la durée.

Cela suppose aussi une condition tout à fait formelle : la stabilité des cadres réglementaires et budgétaires dans lesquels s'inscrivent les actions de prévention de l'associatif.

Présentation.

Sous sa forme actuelle, l'association, Action Régionale de Prévention Intégrée (ARPI), a été constituée en décembre 2001. Elle est cependant l'aboutissement d'un processus entamé dans la région Ourthe-Ambève-Condruz depuis plus de vingt ans.

Afin de permettre de saisir les étapes qui ont mené à la fondation de l'ARPI, nous devons retracer l'historique du Service Régional de Prévention La Teignouse.

1. Historique.

Interpellée par la toxicomanie, la délinquance et l'absentéisme scolaire des jeunes, une équipe de travailleurs sociaux bénévoles, sous la responsabilité de Ariste Wouters, crée en 1982 un Centre de Jeunes à Aywaille.

L'objectif des promoteurs était de faire de ce Centre un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre autre que la rue, les cafés ou, les discothèques. Au fil des ans, le nombre de demandes en matière d'intervention en milieux familiaux et d'accompagnement de jeunes, qu'ils soient délinquants, violents, toxicomanies, absentéistes ou simplement en mal de vivre ne cesse de croître. De plus, les demandes d'aide ou d'intervention dépassent rapidement l'arrière-pensée du Centre de Jeunes et prennent une dimension régionale. Ceci s'explique par la mobilité accrue des jeunes, par les déplacements dus à la répartition du réseau d'enseignement, par la proximité de Liège, grand centre urbain lui-même proche de la Hollande et de Maastricht. De fait, les problèmes et difficultés du public rencontré ne sont pas l'exclusive d'une commune, ni même d'une région. Il convient donc de ne pas rechercher des pistes d'actions à connotation locale mais de donner au projet une dimension supra locale, qui ne deviendra efficace que lui-même inscrit dans une recherche de partenariat.

En 1989, se constitue sous le nom de *La Teignouse* – du nom d'un phare Breton –, une asbl avec un objectif principal qui, sur base du travail et de l'expérience acquise par le Centre de Jeunes, était de développer des actions de prévention intégrée au niveau régional.

Six communes (Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir et Sprimont) adhèrent par convention au projet d'actions régionales proposé par la Teignouse.

En 1991 un contrat de prévention est accordé par le Ministère de l'Intérieur à l'agglomération de Comblain-au-Pont avec un objectif de travail sur l'ensemble des six communes. Il sera supprimé sans évaluation préalable en 2001.

En 1994 le pôle associatif s'agrandit encore avec la création d'un service d'Aide en Milieu Ouvert dans le cadre des politiques d'aide à la jeunesse, la Teignouse AMO tandis que quatre nouvelles municipalités (Anthisnes, Clavier, Ouffet et Theux) rejoignent le pôle public. Theux quittera la coordination dès 1996.

En 1998, c'est la reconnaissance d'un deuxième Centre pour Jeunes, l'Aventure, installé dans une cité d'habitations sociales à Comblain-au-Pont.

La Teignouse prend alors l'appellation de « Service Régional de Prévention 'la Teignouse' », formalisation d'une réalité de terrain déjà existante.

Enfin, en 2004 deux villages (Nandrin et Tinlot) rejoignent le SRP la Teignouse et complètent ainsi le dispositif régional.

2. Le projet.

Le refus de toute forme d'exclusion est le moteur du dispositif. *Notre priorité ce sont les gens, qui qu'ils soient* . On imagine dès lors assez facilement comment un projet, créé il y a vingt ans, avec des bénévoles et dans le cadre d'un Centre de Jeunes, s'est développé et étendu, au gré des besoins, sur un territoire de plusieurs communes situées dans la région rurale et semi-rurale de l'Ourthe-Amblève-Condruz, à trente kilomètres à peine du centre de Liège.



Déjà en 1993, une recherche menée Marie-Thérèse Casman(1) (service de criminologie de l'Université de Liège), arrivait à ce constat :

« Il y a combinaison permanente d'actions individuelles et d'actions communautaires. L'action individuelle est orientée vers les personnes en état de souffrance sociale aiguë et l'action communautaire développe une batterie de moyens pour recréer le tissu social et freiner le passage de nouvelles personnes vers cet état...Il semblerait qu'il y ait à travers le développement de ce dispositif et de ces actions une véritable plus-value sociétale, c'est-à-dire le fait qu'une action sociale secrète un peu plus d'organisation et/ou d'éléments de société ».

Au fur et à mesure du développement des politiques sociales, le SRP la Teignouse et les onze communes ont inscrit les actions développées sur le terrain dans les cadres légaux ad hoc : Plans de Prévention de Proximité (PPP), encadrement des mesures TIG (travail d'intérêt général), Accueil Temps Libre, actions de prévention, plans drogue,...

D'un point de vue administratif, une partie du dispositif s'appuie sur des entités séparées, les pouvoirs communaux, de manière isolée ou en partenariat. Sur le plan pédagogique, c'est le SRP la Teignouse qui assume les compétences. Autrement dit, à un niveau supra local, les communes ont utilisé les outils déjà mis en place par le service pour développer cet aspect de leurs politiques sociales. Dans ce contexte, les communes sont donc les employeurs des travailleurs engagés, mais confient au SRP la direction pédagogique de terrain.

Le SRP la Teignouse propose des actions de prévention sur deux arrondissements judiciaires : Liège et Huy.

On peut répertorier ces actions selon quatre grands axes qui ont trait à la prévention de la violence, à la toxicomanie, à l'intégration et au développement d'un partenariat.

3. Problématiques prioritaires.

En matière de prévention de la violence, le phénomène ciblé est la violence dans un sens général, sous ses différentes formes d'expression et dans différents lieux, que ce soit à l'école, dans la rue, les bals mais aussi dans les familles, les quartiers, ...

(1) Rapport final de la recherche réalisée en vertu de la convention de recherche n° VIII/SED/P3.12 entre l'Etat Belge (Ministère de l'Intérieur) et l'Université de Liège sous la direction de Georges Kellens (Professeur ordinaire) et André Lemaître (Assistant).

Violence tournée vers les autres comme le vandalisme, les coups, les dégradations, les conflits, et violence contre soi-même, suicide, consommation de produits (il)licites.

Pour nous, les causes de violences sont multiples et d'origines différentes : individuelles, familiales, sociales ou sociétales. Derrières les décrochages scolaires, l'éclatement des familles, les modifications socio-économiques et les caractéristiques individuelles, on peut relever des constantes plus fondamentales sur lesquelles une action est réalisable. Il s'agit de l'ennui, d'expression inadéquate, de tensions et d'émotions, de repères non intégrés, de non-reconnaissance et de non-valorisation de la personne.

Par conséquent, la prévention de la violence touche différents publics par des actions diversifiées. On peut relever les groupes de jeunes « non structurés » - les jeunes hors école, hors maison de jeunes, hors mouvement de jeunesse ... - , les nouveaux groupes d'adolescents plus jeunes (12-15 ans), les enseignants et autres intervenants, les groupes d'adultes.

Dans le domaine de la toxicomanie, le service propose un travail d'accompagnement et de suivi de personnes dépendantes, une présence auprès du public à risque, la sensibilisation des adultes, des animations de prévention dans les établissements scolaires mais aussi la création et la recherche d'outils de prévention.

Pour ce qui est du travail lié à l'intégration, le SRP la Teignouse a mis en place une série d'outils qui participent de cette volonté d'accueil, d'écoute, de rencontres, d'échanges et d'activités. Présence d'éducateurs dans des lieux de vie, encadrement et animation d'espaces jeunes, activités parascolaires, magasin de troc de vêtements de seconde main pour enfants, bar à soupe, lavoir, création de réseaux de personnes relais, groupes de paroles, utilisation d'un local mobile (l'Air Bus), animation d'écoles de devoirs, activités de vacances, actions avec des résidents permanents en camping, projet d'habitat alternatif...



Le SRP la Teignouse s'est doté d'une permanence 24 heures sur 24.

Tentatives de suicide, fugues d'adolescent, violences conjugales, overdoses, inondations ... Des situations très difficiles qui demandent des interventions en urgence. Les gens nous appellent directement, mais parfois ce sont d'autres intervenants comme la police. A tour de rôle, certains intervenants sont de garde. Quand il faut intervenir la nuit, ils sont le plus souvent deux à se déplacer. Mais cette disponibilité de 24 heures sur 24 ne nous fait pas oublier qu'il est nécessaire de mesurer l'urgence. C'est pourquoi nous essayons toujours, avec la personne en ligne, de déterminer le caractère urgent ou non de la demande. Souvent en prenant un temps d'écoute de l'appelant, il découvre lui-même la réponse ... C'est notamment dans ces moments-là que l'intervenant doit être capable de se mettre en recul et de laisser la personne utiliser ses ressources.

Le projet d'action régionale de prévention intégrée organise une part important des mailles du filet social ...

Et quand il ne l'organise pas, il intervient à un moment donné ou un autre dans un parcours individuel ou familial où d'autres intervenants sociaux sont à l'avant-plan.

Enfin, le quatrième axe de travail, celui du développement d'un partenariat, repose sur la promotion d'actions de quartier visant à créer de nouvelles solidarités, sur la sensibilisation d'adultes aux problèmes liés à la pauvreté et aux difficultés liées à la ruralité, sur le développement de projets de collaboration entre les acteurs locaux de la vie sociale.

Le SRP la Teignouse s'inscrit effectivement dans un partenariat permanent avec les CPAS, les SAJ, les écoles, les PMS, les centres de guidance, les différents services sociaux, la police.....

L'ARPI, pourquoi et comment ?

La mise en réseau de projets publics et de projets associatifs nécessitait à l'évidence la création d'une platte-forme de gestion représentative des composantes locales engagées à divers titres dans le projet. D'autant plus qu'au moment de la disparition au 31 décembre 2001 du contrat de prévention, l'implication des communes a été sollicitée pour la poursuite sous d'autres formes d'une partie des tâches.

L'ARPI (Action Régionale de Prévention Intégrée) asbl a donc été fondée en décembre 2001. Sa vocation affirmée est de deux ordres :

- D'une part assurer la nécessaire coordination et articulation des projets, entre eux et vis-à-vis des partenaires extérieurs,
- d'autre part donner aux acteurs locaux une possibilité de gestion effective.

Dans un souci de s'enrichir de l'apport de personnalités issues de composantes sociales variées, les assemblées peuvent compter sur la présence de représentants du monde politique, mais aussi économique et social.



